

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 08

Séance du : 28 mars 2023

Objet : Cession de véhicules communaux

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 22 mars 2023

Date d'affichage : 30 mars 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoit SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ -- Mme Christelle ROY - M. Serge SCHMIT.

ABSENTS : Mme Cécile DRUAUX (pouvoir à Mme Nora ATAMNA) - M. Jean-Gabriel DELOUF (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) - Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à M. Christophe TARY) - M. Laurent CARDOT (pouvoir à M. Jean-Marc JAVAUX) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. S. SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

»»»

Le Maire propose au Conseil Municipal de céder deux véhicules communaux à l'Ets Ribard sise à Saulx, pour la somme de 1 300 €.

Le véhicule CITROEN C15 (année 2004) n'est plus en état de circuler depuis plusieurs années et le camion RENAULT engendre des réparations conséquentes chaque année et est en état de vétusté avancée (année 1992).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de céder les véhicules précités pour un montant total de 1 300 € (1 000 € pour le camion Renault et 300 € pour le C15 Citroën).



Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,
Christophe TARY



La secrétaire de séance,
Nora ATAMNA

